



WEBINAIRE DU COMITÉ FORÊT

**« Faire de l'exploitation des arbres un levier pour la gestion et la restauration forestière par les populations d'Afrique centrale »
14 mars 2024, 14h00-16h00**

Compte-rendu

1. Introduction	1
2. Contexte et cas d'études présentés	1
3. Synthèse et recommandations	4
4. Liste des participant·e·s	5

1. Introduction

Ce webinaire s'inscrit dans la continuité de la journée thématique sur la restauration forestière (RPF), organisée par le Comité Forêt le 19 octobre 2022 et dont la synthèse a été publiée sous forme de [note de politique](#) du CST-F en juin 2023. Cette note avait mis en évidence l'importance de penser la restauration d'agroécosystèmes « productifs », de veiller à ce que les initiatives de restauration forestière soient véritablement gagnantes pour les populations locales, et de renforcer l'implication des populations locales à toutes les étapes de mise en œuvre, alors que la mise en œuvre de processus descendants sont souvent constatés en pratique.

Ce premier webinaire vise à compléter ces réflexions à partir des enseignements issus d'études de cas en Afrique centrale, ainsi qu'à explorer les conditions dans lesquelles l'exploitation du bois-énergie ou bois d'œuvre peut être en mesure de garantir une amélioration des conditions de vie des populations locales ainsi que la préservation des paysages forestiers, dont le maintien est indispensable, pour la préservation des services écosystémiques et la conservation de la biodiversité, dans le contexte du changement climatique.

Sur proposition d'Adrien Péroches et de chercheurs de l'unité de recherche Forêts & Sociétés du Cirad et co-organisé avec l'appui du secrétariat du CST-F, ce webinaire a rassemblé 34 participant·e·s.

2. Contexte et cas d'études présentés

État des lieux de la restauration forestière impliquant les populations locales en Afrique centrale (Adrien Péroches ; Agrarian Systems Consulting/ISTOM/Cirad)

Si l'Afrique centrale était la seconde région du monde où reculait le plus la forêt depuis les années 1990 (après l'Amérique du Sud), elle est sur la dernière décennie désormais la première. Les causes de dégradation et de disparition de ces forêts sont diverses en fonction des pays qui la composent, mais sont principalement liées à l'agriculture de petite échelle pour l'alimentation quotidienne et la vente sur des marchés locaux, et la production de bois-énergie ou de sciages. Cette dégradation a lieu dans le

« complexe rural » où les terres sont généralement gérées par les populations locales suivant un droit coutumier se superposant au droit positif. Dès lors, la restauration forestière ne saurait être pensée sans ces populations qui les exploitent et les gèrent au quotidien. Différentes expériences existent déjà, allant de l'agroforesterie au reboisement via des essences exotiques ou un mix comprenant des essences natives, avec pour objectif la production durable de bois d'œuvre, de bois-énergie, mais aussi la diversification et l'amélioration des revenus ruraux, par exemple via l'exploitation durable des produits forestiers non-ligneux. Le webinaire propose de mettre en évidence les leçons apprises à partir de 4 cas d'études, comprenant une ouverture sur l'Amérique du Sud.

Cas d'étude n° 1 : L'approvisionnement en bois-énergie de Kinshasa depuis la province du Kongo Central (Emilien Dubiez ; Cirad ; Adrien Péroches, Agrarian Systems Consulting /ISTOM/Cirad)

Le charbon de bois est la principale énergie domestique utilisée à Kinshasa et sa consommation est en hausse (en 2023, 14 millions de tonnes d'équivalent bois). Sa production s'appuie sur un réseau de 200 000 producteurs, pour la majeure partie (88 %) également agriculteurs, pour lesquels cette activité permet un retour sur investissement plus rapide que la production agricole. Pour lutter contre les déboisements et assurer la demande en approvisionnement, une alternative à partir d'un système agroforestier d'acacia a commencé à être testé à partir de 1978 (système « Mampu », basé sur la technique du *Taungya*). L'UE a financé plusieurs projets dont le projet Makala entre 2009 et 2014, dans la province du Kongo Central. La mise en œuvre du projet a reposé sur une approche participative partant de la caractérisation du paysage perçu et vécu par les populations et des itinéraires techniques proposés ont été adaptés en fonction des contextes. Un encadrement de proximité a été fourni, notamment pour la production de plants et l'entretien des plantations. Les résultats du projet montrent une meilleure appropriation individuelle des itinéraires techniques (principalement chez les grands propriétaires), les plantations collectives étant les plus brûlées, suggérant la nécessité d'adapter les itinéraires techniques en fonction des types d'agro-charbonnier. Dix ans après la fin du projet, on constate une pérennisation des pratiques et une adaptation du système acacia avec raccourcissement des rotations de 4 à 6 ans (contre 7-8 ans prévus au départ), avec une gestion des plantations sélective, et une faible diversité d'essences forestières. Si ces constats démontrent l'existence d'un marché rémunérateur, dans le même temps on constate que les adaptations conduites par les agriculteurs ne sont pas de nature à permettre un renouvellement optimal du peuplement (non-respect des densités, exposition au feu). L'absence d'encadrement technique entre la fin du projet et la première phase de rotation (à 7 ou 8 ans) est largement en cause, suggérant un allongement de la durée d'intervention pour les projets de restauration forestière, également dans l'objectif de diversifier les systèmes (plus d'essences locales). S'il existe une politique énergétique nationale définie par le gouvernement congolais, la dépendance au charbon de bois reste très forte et sans amélioration à grande échelle des techniques de carbonisation, ni diffusion massive de foyers améliorés, la pression sur les couverts forestiers est amenée à se maintenir. Pour approvisionner Kinshasa, il faudrait en effet de l'ordre de 150 000 ha de plantations d'acacia à maturité exploitées chaque année (soit plus d'un million d'hectares de plantations au total).

Cas d'étude n° 2 : La Restauration des paysages forestiers par les communautés locales dans la région Centre du Cameroun (Philippe Guizol, Cirad)

Le cas de deux communautés est présenté, l'une à Mindourou à l'est du Cameroun, un espace agricole (du domaine national) situé entre des blocs d'unités forestières d'aménagement, organisé le long d'une route gérée par une concession forestière ; l'autre à Dzeng, une zone forestière dégradée avec un réseau de route en très mauvais état et une forêt communale qui se superpose aux terres des lignages. Le diagnostic conduit dans le projet « PROMouvoir et Formaliser l'Exploitation Artisanale du bois d'œuvre en Afrique Centrale » (PROFEAAC, 2020-2024) a montré que peu de gens plantent des arbres (mis à part les arbres fruitiers), et que leur intérêt à le faire est quasiment inexistant (rares pépinières locales, absence de services publics forestiers et agricoles locaux). La meilleure option reste en effet la culture sur brûlis (et donc l'avancée sur le couvert forestier), pour pallier l'insécurité alimentaire et les insuffisances de l'État (pas d'assurance, pas de retraite), et assurer une sécurité foncière. L'encouragement à la plantation d'arbres s'est appuyé sur les idées et expériences existantes sur le terrain, proposant des itinéraires d'agroforesterie à base d'arbres fruitiers, de cacao ou de banane

plantain, mais aussi sur la formation de techniciens et l'appui aux pépinières existantes (multiplication végétative). Les résultats montrent que la réhabilitation forestière doit être pensée en même temps que la transformation de l'agriculture pour proposer des solutions autres que la culture sur brûlis. En effet, les agriculteurs ne plantent pas les arbres à bois mais les conservent, et les techniques de multiplication végétative sont utiles. Reste que sans une meilleure structuration de la chaîne de valeur fruits, et sans gestion des feux, la pérennité des plantations reste limitée. Par ailleurs, une partie du problème et de la solution se trouve au niveau de l'État camerounais dont les importants domaines privés, mal gérés et souvent confiés à des tiers (concessions), engendrent des conflits fonciers. Difficile dans ce contexte d'imaginer une restauration forestière à grande échelle sans révision des politiques forestières et agricoles, sans penser des services forestiers au service des populations locales, et sans recherche adaptée.

Cas d'étude n° 3 : Espoirs et déceptions liés au développement des plantations d'acacia gommiers au nord- Cameroun des années 1980 à nos jours (Régis Peltier, émérite Cirad ; Offossou D'Andous Kissi, OIPR ; Oumarou Palou Madi, IRAD)

Dans les années 1970 et 1980, les zones sahéliennes du nord Cameroun, fortement peuplées, ont subi de graves sécheresses, et conduit les populations à migrer vers le sud du pays, entraînant le défrichement des paysages de savanes arborées, alors qu'en parallèle, de grands reboisements en zone sahélienne étaient mis en œuvre afin de contribuer à « arrêter le désert ». Dès les années 1980, des chercheurs (Irada-Cirad-Orstom) ont alerté à la fois sur l'échec des grands reboisements (financés par l'UE ou la Banque Mondiale) mais aussi sur la dégradation des sols et la fuite en avant du défrichement pour trouver de nouvelles terres fertiles et maintenir les rendements. C'est pour répondre à ce double enjeu que différents projets de petites plantations ont été mis en œuvre (ex : Projet développement paysannal et gestion de terroirs – DPGT, et ESA/SODECOTON). Entre 1990 et 2006, 3 000 parcelles d'un quart d'ha d'*Acacia senegal* ont été plantées, avec une bonne croissance des arbres et une production de gomme arabique pouvant atteindre 150 kg/ha/an. Prometteuses, ces pratiques n'ont pas perduré sur le long terme, les producteurs étant démotivés par l'absence de filière et le manque d'appui. Il a pourtant été démontré que la production de gomme, associée au bois-énergie aurait pu représenter un revenu supérieur à 1 000 €/ha, sans compter l'intérêt de telles plantations pour la restauration des paysages et la séquestration de carbone. Dans les années 2010, certaines parcelles ont été mises en culture avec du maïs, et les acacias coupés. Les études ont montré une productivité améliorée de ces parcelles, révélant le potentiel des plantations d'acacias dans l'amélioration de la fertilité des sols. La principale leçon de ces expériences de plantations (on aurait pu prendre le cas de l'*Eucalyptus camaldulensis* du CTFT, du *Leucaena* de l'ICRAF, du *Jatropha* de la CFDT ou du *Moringa* par l'AFVP) est qu'une fois passée « la mode » de ces espèces, aucune ou peu de plantations ne perdurent, obligeant à rechercher la ou les causes de ces échecs. Au-delà de la faible durée des projets, les auteurs évoquent une forme de péché d'orgueil et de naïveté (recettes miracles), associées des démarches dites de co-construction souvent biaisée, et invitent a minima, à éviter la répétition de ces erreurs (monospécificité) et les grandes promesses aux bénéficiaires. L'eucalyptus introduit en 1982, assez mal vu au départ, est finalement l'espèce qui se sera la plus répandue, répondant à un besoin particulier des paysans (perches utilisées dans la construction).

Cas d'étude n° 4 : Mise en perspective : Cas de la Colombie Projet de Reforestation Commerciale de CORMAGDALENA (PRC) (Marion Chesnes, Cirad ; Paola Reyes, ONFA)

Le Projet de Reforestation Commerciale de CORMAGDALENA (PRC) débute en 2000 pour répondre au double enjeu de contrôle de l'érosion du fleuve Magdalena afin de maintenir sa navigabilité, et de générer de nouvelles sources de revenus pour les populations, en forme d'alternatives aux déboisements réalisés dans le bassin versant du fleuve. Le projet, issu d'une alliance public-privé, met ainsi en place un modèle associatif forestier, et parvient à planter 3 235 ha sur 5 municipalités, avec l'association de 60 propriétaires agricoles et éleveurs, via des systèmes de plantations basés sur les espèces commerciales. Lors des phases 1 et 2 du projet (2000-2006) un crédit d'investissement de semences est fourni aux propriétaires et un appui technique est apporté. L'implication d'investisseurs privés dans la 3^{ème} phase du projet permet de faire aboutir sa composante carbone : en 2011, il est enregistré, et en juin 2013, 3 125 ha vérifiés entraînent des recettes de plus de 5 millions de dollars, ensuite réparties entre

les propriétaires et les entités publiques et privées selon les pourcentages des comptes de participation. La publication en 2017 d'un décret permettant la compensation carbone via des projets nationaux a facilité d'encore la commercialisation des crédits. En 2023, une 3^{ème} vérification a permis l'émission sur le marché volontaire de 535 000 crédits émis (standard Biocarbon Registry). Les autrices concluent que projet a su tirer profit des leviers et synergies entre acteurs publics et privés (modèle des comptes de participation, engagement de long terme), mais aussi convaincre les producteurs par des techniques concrètes d'amélioration de l'élevage (systèmes sylvopastoraux ou rotatifs, améliorant le rendement et libérant des terres pour le reboisement). Si des améliorations sont possibles (à côté du carbone, un travail à approfondir sur la commercialisation du bois ; meilleure articulation à trouver avec la recherche académique), ce projet montre la nécessité d'innover dans les structures de gouvernance hybrides, et de s'inscrire dans une démarche d'investissement (partage du risque) et d'apprentissage sur la longue durée.

3. Synthèse et recommandations

À partir des présentations, Adrien Péroches et Bernard Mallet, ont proposé quelques éléments de synthèse. Plusieurs leçons communes émergent en effet des projets présentés.

La première porte sur l'implication des populations locales, et sur ce que recouvre ce terme. Les communautés présentent en effet des caractéristiques contrastées, étant donné leurs systèmes de production et leur rapport aux territoires (allochtones vs autochtones) et la diversité des statuts et usages fonciers (droits coutumiers, liens complexes à l'État, etc.). Dès lors la mobilisation collective s'avère difficile, d'où la nécessité de partir des besoins des communautés (*bottom-up*) et de prendre en compte cette diversité en évitant les recettes générales (monospécificité). Investir dans des diagnostics approfondis (par exemple en mobilisant la démarche du diagnostic agraire), réfléchir en amont aux bénéfices issus des nouvelles pratiques, et proposer un appui de proximité, semblent ainsi essentiels (même si non suffisants) pour garantir une bonne réussite et pérennité des initiatives de gestion et de restauration forestière.

La deuxième a trait au besoin de penser au-delà de la parcelle pilote et d'intégrer une approche filières orientée vers les intérêts économiques. Les expériences montrent en effet clairement que l'implication des populations locales dans la restauration forestière passe par le développement de filières rentables. La première étape de tout projet pourrait ainsi être de penser à comment restaurer les fonctions productives des agroécosystèmes, en misant sur le fait que les aspects écologiques peuvent être une externalité positive des initiatives. Cela revient en effet à éviter d'aborder de front l'enjeu de la restauration, mais plutôt de le considérer comme la résultante d'étapes préliminaires parmi lesquelles se trouvent la sécurisation du foncier, ou la création de revenus. Il est ainsi recommandé d'intégrer une diversité d'usages et services pour disposer d'alternatives (production de bois, amélioration de la fertilité du sol, PFNL, valorisation de services environnementaux, etc) et d'être en mesure d'accompagner la phase non productive d'un projet pour permettre aux bénéficiaires d'assumer le risque sur le long terme.

La troisième leçon est de suivre l'intégralité du cycle de croissance des arbres ou l'exploitation durable des produits, et de suivre la modification des pratiques sur le long terme. Tous les projets font le constat de la faible durée des projets et des financements, alors même que les seuls diagnostics ou la mise en place de structures de gouvernance sont chronophages. Il en résulte un manque de capitalisation et de recherche sur le temps long, et la répétition d'erreurs.

Finalement, l'amélioration des performances des projets nécessite de disposer d'une vision de développement territorial et non pas seulement d'aménagement, et d'arriver à mettre en lien les parties prenantes (y compris l'Etat). Les projets devraient ainsi être en mesure d'accompagner les agriculteurs au moins jusqu'à la première récolte de leurs productions.

4. Liste des participant·e·s

Sur les 64 participant·e·s inscrit·e·s, 34 se sont connecté·e·s (dont 5 non identifié·es).

	Nom	Prénom	Institution
1	L'Hostis	Axelle	RISOME
2	Boissière	Manuel	CIRAD
3	Braeckman	Baudouin	Sorbonne Université
4	Chesnes	Marion	CIRAD
5	Cour	Marjolaine	AFD
6	Daugeard	Marion	Secrétariat CST-F
7	Debade	Xavier	FFEM
8	Djanang	Willy	CERAD/Consultant
9	Djiofack	Brice Yannick	Université de Gand/MRAC
10	Dubiez	Emilien	CIRAD
11	Duval	Rémi	Total Energies Nature Based Solutions
12	Guizol	Philippe	CIRAD
13	Ivernel	Lucas	MEAE
14	Le Bars	Maëlle	ISTOM
15	Mertens	Benoit	IRD
16	Minchilli	Damien	Eticwood
17	Mutwedu	Eli	ERAIFT - MRAC
18	Neve	Guillaume	Nature+
19	Nourtier	Marie	Nitidae
20	Odru	Mariana	Noé
21	Peltier	Régis	Emérite Cirad
22	Peroches	Adrien	CIRAD
23	Plan	Jacques	Experts-Solidaires
24	Ramnuth	Mélanie	Experts-Solidaires
25	Reboud	Apolline	Nitidae
26	Simioni	Cindy	Nature+
27	Tanguy	Vincent	E-Sud
28	Teillac-Deschamps	Pauline	AFD
29	Velasco	Ana Maria	Secrétariat CST-F